

Conseil Municipal de la Commune de Sainte Hélène
SÉANCE du 2 février 2012

DATE DE LA CONVOCATION :	Le 26/01/2012.
PRÉSENTS :	Mrs. : GRENIER Jean-Marc, GROUSSON Hubert, GAGNIARRE Claude Bernard, GRAILLE Gilbert, GUILLOT Hervé, MOREAU Jean-Marc, PIRODDI Claude, SIMON Philippe. Mmes FOREST Brigitte, GILOT Nicole, MULLER Marie Annick.
ABSENTS EXCUSES	M. MOREAU Jean Marc (pouvoir à M. GAGNIARRE Claude Bernard)
SECÉTAIRE DE SÉANCE :	Mme MULLER Marie Annick.

1) OUVERTURE DE CREDIT POUR LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT – BUDGETS COMMUNAL ET ASSAINISSEMENT

Pour permettre de payer des dépenses d'investissement avant le vote du Budget, le Conseil Municipal autorise l'ouverture de crédits : dans la limite de 20 004 € pour le budget communal, et 25 154,75 € pour le budget assainissement.

2) REGLEMENT DU SITE CINERAIRE

Suite à la mise en place d'un site cinéraire dans le cimetière de la Commune, le Conseil Municipal, approuve le projet de règlement du site cinéraire. Le tarif des concessions du caveau cinéraire est fixé à 180 € pour une durée de 30 ans. En cas de non-renouvellement de la concession, à l'issue des 30 ans, les cendres seront dispersées dans le jardin du souvenir.

Les plaques commémoratives permettant l'inscription de l'identité des défunts dont les cendres sont dispersées au jardin du souvenir, seront élaborées selon le modèle de référence disponible en mairie.

3) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Considérant l'avancement d'un agent de la Commune, le Conseil Municipal décide de créer un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} janvier 2012 et de supprimer le poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe.

4) SYDESL

Les travaux concernant le raccordement BTA des parcelles section E n° 26 et 27 (Les Maisons Rouges) sont engagés.

Un renforcement électrique est prévu à La Creuse.

5) CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE AVEC LE DEPARTEMENT

Le Conseil Municipal approuve la convention pour la mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement.

6) CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DEPARTEMENTAL ET D'ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS

Après examen, le Conseil municipal refuse de signer la convention générale proposée par la DRI, déterminant la répartition des aménagements de voirie et définissant les rôles de la Commune et du Département.

7) TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Le Conseil municipal décide d'approuver la convention entre le représentant de l'Etat et la Commune permettant de transmettre un certain nombre des documents soumis au contrôle de légalité par voie électronique.

8) RELANCE TAXE DE RACCORDEMENT

Après en avoir délibéré, par 7 voix « POUR », 4 voix « CONTRE », le Conseil municipal décide d'appliquer la décision prise lors de la réunion du Conseil Municipal du 3 décembre 2005 et demande le recouvrement de cette taxe.

9) DROIT DE PASSAGE

La consultation du bureau des hypothèques confirme l'inexistence d'un droit de passage sur le parc de la Cure. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'autoriser un passage occasionnel dans le parc de la Cure, pour la réalisation de travaux sur les parcelles voisines.

10) PROJETS POUR L'ANNEE 2012

Le Conseil Municipal programme un rendez-vous, au mois d'avril, avec le CAUE pour l'élaboration de projets structurants. Différents projets seront étudiés pour le budget 2012, notamment : chauffage de la Cure, four à pain, enduit de l'école, sécurité routière.

11) QUESTIONS DIVERSES

- **Cession de terrain** : Le Conseil Municipal s'engage à étudier, dès réception par la Commune des documents attendus, la possibilité de cession d'une petite parcelle de terrain pour satisfaire la demande d'un habitant.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23 h 15.